

Je vous invite à participer au

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU 24 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

ORDRE DU JOUR

DÉCISIONS DU BUREAU EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

1 - Commande publique

A - Maintenance des installations techniques et thermiques du pôle culinaire - Modification du marché n° 1

B - Attribution de l'accord-cadre relatif aux missions de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie et réseaux dans le cadre de l'exercice des compétences de la Communauté de communes MACS

C - Attribution de l'accord-cadre relatif aux travaux d'entretien et d'aménagement des voiries, voies vertes, ZAE, ouvrages et réseaux de compétences ou de maîtrise d'ouvrage communautaires

D - Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes intégré MACS/CIAS pour l'acquisition d'applications, de solutions, d'outils et d'équipements numériques

E - Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes semi-intégré MACS/Communes/Syndicats de rivières pour des prestations d'études hydrauliques

2 - Finances communautaires

A - Pôle culinaire de MACS - Actualisation des tarifs des repas

B - Port de Capbreton et Lac marin - Actualisation du barème des droits de port

3 - Infrastructures - Opération de requalification de la route de Tyrosse (2^{ème} phase) à Angresse - Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention de versement du fonds de concours communautaire

4 - Sports - Fonds de concours pour la reconstruction des tribunes et vestiaires du stade de la commune de Soorts-Hossegor - Demande de prolongation de la durée minimale prescrite avant travaux

Le président,

Pierre Froustey